



HAL
open science

Santé mentale au travail et substances psychoactives : de l'approche statistique à l'étude par groupes professionnels

Olivier Crasset

► To cite this version:

Olivier Crasset. Santé mentale au travail et substances psychoactives : de l'approche statistique à l'étude par groupes professionnels. Bulletin de veille scientifique , 2018, 34. hal-03229883

HAL Id: hal-03229883

<https://hal.science/hal-03229883>

Submitted on 27 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Santé mentale au travail et substances psychoactives : de l'approche statistique à l'étude par groupes professionnels

Olivier CRASSET

Olivier.crasset@univ-nantes.fr, Université de Nantes, Cens (UMR 6025)

Mots clés : Risques psychosociaux, santé mentale, substances psychoactives, travail

La santé mentale au travail est devenue ces dernières années l'objet de préoccupations de la part des sciences humaines. Plus éprouvant, plus intense, le travail est aussi devenu plus instable et le risque du chômage reste très présent. Ce contexte explique une fragilité accrue de la population en emploi, dont les membres recourent plus fréquemment à des substances psychoactives. Les articles sélectionnés s'intéressent à la question sous deux aspects différents. L'article de Malard et al. cherche à cerner quels ont été les effets de la crise économique de 2008 sur certains indicateurs de la santé mentale dans la population active à partir d'une enquête statistique. Il identifie certains groupes où la consommation de produits psychoactifs révèle une vulnérabilité. L'article de Lorient, quant à lui, se penche sur le rôle des substances psychoactives au travail et sur la régulation de leur consommation au sein des collectifs de travail, à partir de l'étude de différents groupes professionnels.

Evolution des comportements et indicateurs de santé mentale entre 2006 et 2010 dans la population au travail en France

Malard L. et al. (2017). Revue d'épidémiologie et de santé publique, 65 : p.309-320.

Résumé :

La crise économique de 2008 a provoqué un ralentissement de l'économie dont l'aspect le plus visible est l'augmentation du taux de chômage qui est passé en France de 7,3% en 2008 à 9,3% en 2010. Mais au cours de cette période, la crise a également affecté la population en emploi qui a vécu une dégradation de ses conditions de travail se traduisant notamment par des problèmes de santé mentale.

Les auteurs cherchent à quantifier ce phénomène par une approche statistique en mobilisant les données de l'enquête SIP 2010*. Celle-ci s'intéresse aux liens réciproques entre santé et travail, en retraçant les parcours professionnels et de santé. 5600 individus en emploi ont été interrogés à deux reprises et leur santé mentale a été mesurée sur la base d'indicateurs portant sur le tabagisme, la consommation d'alcool, le sommeil, la consommation de psychotropes* et leur santé telle qu'ils la perçoivent. Les nombreuses variables disponibles dans l'enquête ont permis d'affiner les résultats en distinguant plusieurs sous-groupes de population au travail affectés de manière différente.

Les résultats indiquent que la consommation de psychotropes est restée stable entre 2006 et 2010. Ce constat est renforcé par le fait que la prévalence des pathologies mentales déclarées n'a pas évolué durant la période envisagée. Ces observations plutôt rassurantes sont pourtant nuancées par d'autres tendances. Ainsi, la consommation d'alcool à risque a augmenté chez les femmes employées et membres des professions intermédiaires alors que les hommes connaissent plus de problèmes de sommeil. Les deux genres sont également concernés par une augmentation du tabagisme, du manque de sommeil et de la mauvaise santé perçue. Ces évolutions touchent plus particulièrement les plus jeunes et les personnes en contrat permanent.

La comparaison de la population en emploi avec la population générale montre certaines tendances similaires, ce qui limite la portée des résultats. Les auteurs invitent donc à la prudence, particulièrement concernant le rôle causal de la crise. Mais leur analyse révèle que certains sous-groupes doivent être l'objet d'une attention soutenue dans les politiques de prévention.

Commentaire :

La richesse de l'enquête SIP et la robustesse de l'étude statistique conduite par les auteurs confèrent une grande fiabilité aux résultats, même si ceux-ci peuvent paraître faibles au premier abord. En effet, l'hypothèse de départ qui établit un lien causal entre la crise de 2008 et une éventuelle dégradation de la santé mentale dans la population au travail n'est pas vérifiée. Mais les résultats peuvent être situés dans une perspective plus large portant sur l'évolution générale des conditions de travail en France, marquée par la précarisation des emplois, l'intensification du travail et l'individualisation des carrières. Les jeunes étant particulièrement touchés par ces évolutions, on comprend que leur santé mentale en soit plus affectée.

A l'inverse, la dégradation des indicateurs concernant les individus en emploi permanent est contre-intuitive, la stabilité de l'emploi étant en général considérée comme un facteur favorable (1). Dans un contexte de « montée des incertitudes » (2), être titulaire d'un contrat permanent créerait-il la crainte de le perdre alors que les travailleurs en emploi temporaire s'habituerait à cette situation ? C'est une hypothèse émise par les auteurs dont on peut douter si l'on tient compte de la difficulté à se projeter dans l'avenir lorsqu'on occupe un emploi instable.

Par ailleurs, les différences constatées entre hommes et femmes témoignent de réactions « genrées » au stress. Leur prise en compte serait profitable dans tous les domaines de la santé au travail.

Les régulations collectives du mal-être au travail et la prise de substances psychoactives

Loriol M. (2017) dans Crespin R., Lhuillier D. et Lutz "Se doper pour travailler". Erès, coll. Clinique du travail, p. 259-275.

Résumé :

La contribution du sociologue Marc Loriol figure dans un ouvrage qui rassemble les travaux de chercheurs en sciences humaines et partagent une approche clinique du travail, laquelle s'intéresse au sens donné à l'activité de travail par les acteurs concernés (3).

Cette approche se distingue de celle qui fonde les politiques publiques et à qui les auteurs reprochent de réduire le problème des substances psychoactives (SPA)* à ses seules dimensions morales et individuelles. Ils cherchent donc à mettre à jour les différents usages des SPA, qu'elles soient licites ou illicites, en mettant en évidence le rôle décisif du travail.

Loriol examine comment le mal-être au travail peut être mis en rapport avec la prise de SPA selon différentes modalités. En effet, des études épidémiologiques montrent que la consommation d'alcool, de tabac, de médicaments ou de cannabis varie selon la catégorie socio-professionnelle. Elle présente des dimensions collectives qui peuvent être rattachées à l'activité professionnelle. Lorsque la nature de celle-ci confronte quotidiennement les individus à des SPA (cas des infirmières et des policiers) ou que leur consommation fait partie des habitudes, le groupe établit un rapport particulier au produit selon la manière dont est pensé le métier, chaque produit étant interdit ou autorisé. Dans le second cas, il fait l'objet d'une régulation collective qui définit des limites au-delà desquelles sa consommation est jugée anormale. Les collectifs aident à faire face aux difficultés du travail en régulant la prise de SPA qui permettent de « tenir au travail » ou de s'en échapper mentalement en traçant des frontières entre ce qui est normal, acceptable ou déviant.

Pour illustrer son propos, l'auteur mentionne quatre études portant sur les hommes ouvriers, les infirmières hospitalières, les policiers et les chauffeurs de bus. Ces exemples montrent que la prise de SPA constitue parfois une ressource pour arriver à « tenir au travail » et que leur régulation collective peut prévenir l'addiction.

Les cultures professionnelles et les collectifs de travail assurant une régulation et un cadrage des consommations, on voit les limites d'une approche strictement individuelle de la question.

Les auteurs de l'ouvrage plaident pour une conception de la prévention qui se détacherait d'un modèle biomédical centré sur la recherche d'« individus à risque » présentant un profil psychologique vulnérable. Leur approche consiste à explorer à quels besoins répondent les consommations de SPA et de chercher les moyens de les combler autrement.

Commentaire :

Si une consommation régulée peut prévenir l'addiction, elle est difficile à intégrer dans les politiques publiques lorsque les produits concernés sont illégaux ou illicites dans le contexte de travail. L'équilibre entre un hygiénisme aveugle et une permissivité coupable est délicat à trouver et on peut douter que les collectifs de travail y parviennent seuls. Néanmoins, face à la croissance de la consommation de SPA en France, notamment chez des individus actifs et bien insérés (4), la dimension collective du travail est sans doute une ressource essentielle pour définir des modes de consommation acceptables en termes de santé publique.

Conclusion générale

La combinaison des approches quantitative et qualitative permet, d'une part, de cerner les tendances macrosociales, et, de l'autre, de voir comment elles s'incarnent dans la vie quotidienne des individus au travail.

Le premier article montre que l'augmentation de certains comportements à risques n'est pas en lien direct avec la crise économique mais résulte d'une tendance à plus long terme de dégradation de la qualité de l'emploi. Pour endurer ces contraintes, une part grandissante des individus recourt à des produits psychoactifs dont la consommation varie selon les milieux professionnels, l'âge et le genre.

Le second article indique les limites de l'approche épidémiologique classique et invite à se pencher sur le rôle des collectifs de travail (métier, entreprise, ...).

Bien que les deux publications ne ciblent pas exactement les mêmes substances, la tendance qui s'en dégage, est celle d'une augmentation des consommations dans un contexte de fragilisation psychologique de la population active. Par ailleurs, ils reflètent bien l'ambivalence du rôle joué par le travail. Source de contraintes, il est une épreuve pour les individus isolés, mais il est aussi au fondement d'une identité positive lorsqu'il crée du lien et fournit des ressources bénéfiques pour la santé.

General conclusion

The combination of quantitative and qualitative approaches makes it possible, on the one hand, to identify the macro-social tendencies and, on the other, to see how they are embodied in the daily lives of individuals at work.

The first article shows that the increase in certain risk behaviors is not directly related to the economic crisis but is the result of a longer-term trend of deterioration in the quality of employment. To endure these constraints, a growing proportion of individuals use psychoactive products whose consumption varies according to the professional environment, age and gender.

The second article shows the limitations of the classical epidemiological approach and invites us to consider the role of work collectives (craft, company, etc.).

Although the two publications do not target exactly the same substances, the trend is that of an increase in consumption in a context of psychological fragility of the working population. They also reflect the ambivalence of the role played by work. A source of constraints, it is a suffering for isolated individuals, but it is also the foundation of a positive identity when it creates bond and provides resources beneficial to health.

Lexique

Enquête SIP : dirigée par les ministères du travail (Dares) et de la santé (Drees), par le Centre d'étude de l'emploi (CEE) et par l'Insee. Deux vagues ont été menées en 2006 et 2010 au cours desquelles 11016 individus, dont 5600 en emploi, ont été interrogés à deux reprises.

Psychotrope : substance chimique qui modifie l'état psychique. L'article de Malard L. et al. cite l'enquête SIP, dans laquelle les produits considérés comme psychotropes sont les antidépresseurs, les hypnotiques et les anxiolytiques.

Substance psychoactive (SPA) : substance modifiant l'état psychique. Dans l'article de Lorient M., les produits considérés comme SPA sont le tabac, le café, l'alcool, les médicaments psychotropes, le cannabis, la cocaïne et d'autres substances répondant à la définition.

Publications de référence

1 Hélarlot V. (2005). Précarisation du travail et de l'emploi : quelles résonances dans la construction des expériences sociales ? *Empan*, 60 (4) : p.30-37.

2 Castel R. (2009). La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu, Paris, Seuil, coll. La couleur des idées.

3 Lhuillier D. (2006). Cliniques du travail. Nouvelle revue de psychosociologie, 1 (1) : p.179-193.

4 Observatoire français des drogues et des toxicomanies, (2013). Drogues, chiffres-clés. Exploitation des baromètres santé 2005 et 2010, INPES.

Revue de la littérature

Askenazy P. et al. (2017). Qualité de l'emploi et productivité, Paris, éd. Rue d'Ulm, coll. CEPREMAP.

Brillet F. et al. (2017). Risques psychosociaux et qualité de vie au travail, Paris, Dunod, coll. Management Sup, vol. 228.

Brugière F. (2017) La sous-traitance en piste. Les ouvriers de l'assistance aéroportuaire, Paris, ERES.

Liens d'intérêts

Les auteurs déclarent n'avoir aucun lien d'intérêt.